

URBANISME

Le Pays du Sud Toulousain continue à instruire les dossiers que nous lui transmettons concernant les Autorisations du Droit des Sols dont font partie les permis de construire.

Cependant, des mesures spécifiques transitoires sont édictées par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et l'ordonnance 2020-306 du 25 mars 2020 sur les délais d'instruction en période de confinement, soit entre le 12 mars et le 24 juin 2020 : dérogations sur les délais habituels (suspension du « chronomètre droits des sols »), aucune autorisation tacite n'est possible. Ces dispositions sont susceptibles d'évolution en fonction de l'actualité.

SOLIDARITÉ

Belle découverte impasse du pré : cette belle affiche qui remercie toutes les personnes présentes pour leurs semblables en ces moments difficiles nous a inspiré le défi ci-dessous.

Et si tous nos jeunes allaient vers nos aînés pour rompre l'isolement de certains et créer du lien entre les générations...

Nous invitons les jeunes Grépiacois de tout âge à faire un dessin, un poème, une création quelconque que la Mairie se chargera de distribuer aux séniors de la commune.

Vous pouvez nous transmettre ces gentilles attentions dans la boîte aux lettres de la Mairie ou, pour les plus imposantes, à l'accueil de celle-ci tous les matins sauf le mercredi. La mairie est fermée au public mais quelqu'un pourra récupérer votre création en respectant les mesures de distanciations.



Bibliothèque fermée mais prêt d'ouvrages possible.

Nous vous proposons un service d'accès aux ouvrages : vous nous dites quel ouvrage vous ferez plaisir et, si nous l'avons dans notre bibliothèque, nous nous chargeons de vous le livrer.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître à la mairie et nous essayerons, dans la mesure du possible de les satisfaire. Pour cela, merci de laisser vos coordonnées (nom, adresse, téléphone) par téléphone à Cécile, ou sur le répondeur, et d'indiquer à défaut d'un titre ou d'un auteur, le type d'ouvrage qui vous intéresserait : roman (policier, aventure, fantastique, etc.), bande dessinée, livre jeunesse, documentaire (nature, sciences, cuisine, etc.).

INFORMATIONS PRATIQUES

Fermeture au public de la Mairie

Accueil téléphonique
lundi - mardi - jeudi - vendredi
De 9h00 à 12h00

Répondeur activé et consulté
tous les jours

☎ 05.61.08.54.60
💻 mairie-grepiac@wanadoo.fr

Numéros d'urgence

- 15 : SAMU
- 17 : Gendarmerie
- 18 : Pompiers
- 119 : Enfance en danger
- 0800 47 33 30 : urgences Gaz

Gendarmerie d'Auterive

☎ 05.61.50.94.00

Pharmacies de garde

☎ 3237 ⁽¹⁾

www.3237.fr

⁽¹⁾ accessible 24h/24 et coûte 0,34€/min depuis un téléphone fixe.

NUMÉROS UTILES

Dispositif de soutien psychologique hôpitaux de Toulouse numéro unique
05.34.39.33.47

Le confinement n'autorise pas :

- à dévaloriser
- à insulter
- à taper
- à imposer un rapport sexuel

Si vous êtes victime de violence, appelez le 3919

En cas d'urgence, appelez le 17.

noustoutes.org

Association spécialisée violences faites aux femmes

Du côté des femmes (Muret)
05.34.63.16.74



La Gazette de Grépiac

L'information municipale numéro spécial

Avril 2020 - Numéro spécial - N°S1

Le mot de Mme le Maire

Chères Grépiacoises, chers Grépiacois,

J'espère en premier lieu vous trouver bien en forme, ainsi que l'ensemble de vos proches.

Cela fait maintenant plus de 4 semaines que nous sommes confinés. Même, si nous alimentons régulièrement le site internet et la page Facebook. Il me paraissait important de venir vous donner des nouvelles avec un numéro spécial de notre Gazette.

Il y a actuellement, en Haute-Garonne, 239 hospitalisations en cours dont 94 en réanimation, 259 retours à domicile et 28 personnes décédées (chiffres donnés par le Préfet de la Région Occitanie pour le 12 avril à 19h).

Le soleil, les vacances d'avril, ne doivent pas nous laisser penser que nous pouvons nous relâcher. Nous devons continuer à être responsable : le respect du confinement s'impose. Je compte sur votre engagement et votre discipline.

Malgré le début de la crise sanitaire, lors des dernières élections, vous nous avez fait confiance à 93 %. Avec l'ensemble des conseillers municipaux, je tiens à vous remercier. Comme vous le savez peut-être, nous n'avons pas pu installer le nouveau conseil municipal. À ce jour, nous n'avons pas de date à vous communiquer. C'est donc l'ancienne équipe qui est reconduite et qui gère la crise pour la commune avec le soutien humain des nouveaux élus.

Je ne vous cache pas qu'il est très difficile de se projeter. La situation est inédite. Les informations ministérielles et préfectorales nous arrivent pratiquement en même temps que les diffusent les journaux télévisés.

Nous avons activé notre **Plan de Continuité d'Activité** pour les services municipaux. Toute la difficulté est de protéger nos agents tout en maintenant les activités dites « essentielles » à la continuité du service public.

Dans un premier temps, nous avons limité l'ouverture de la mairie à 4 matinées, l'accueil est uniquement téléphonique. Vous pouvez nous joindre via le répondeur en laissant un message : 05.61.08.54.60 ou par mail : mairie-grepiac@wanadoo.fr, nous vous recontacterons.

Les services techniques se limitent à un entretien réduit des bâtiments communaux, du cimetière et du village. Nous comptons bien entendu sur votre compréhension et votre indulgence.

L'entretien de nos espaces verts n'est pas une priorité aujourd'hui. L'élan de solidarité dans le village me laisse penser que nous pourrions faire appel aux bonnes volontés quand nous en aurons besoin.

Je remercie nos agents qui sont présents et disponibles pour assurer la continuité des services.

Nous tenons ensuite à garder le contact avec nos séniors et nos personnes vulnérables. Nous prenons contact avec l'ensemble de ces personnes par téléphone régulièrement depuis le début de la crise. L'entourage étant souvent très proche, les voisins solidaires, peu de personnes se retrouvent isolées. Pour les courses ou le renouvellement des médicaments, nous sommes disponibles pour vous rendre service.

Comme je vous le disais plus haut, le caractère inédit de cette crise tant sociale qu'économique ne nous permet pas d'avoir une visibilité du futur à long terme. Nous gérons la situation semaine après semaine.

Je sais déjà que nous allons avoir des efforts à faire pour le bien commun. Efforts de solidarité, efforts d'entraide, et efforts financiers bien entendu.

À l'heure actuelle, nous avons jusqu'à fin juillet pour voter le budget communal. Nous prendrons les décisions qui s'imposent pour maintenir l'équilibre financier de la commune.

Malgré le caractère catastrophique et l'ampleur de cette crise, je souhaite terminer sur une note d'espoir.

La crise sanitaire que nous vivons doit nous permettre de voir le côté positif. Chacun à sa mesure, tirera des leçons de cette crise. Notre regard va évoluer. Des portes s'ouvrent, le mouvement est en cours. Nous devons accueillir les changements pour les accepter et pouvoir prendre un tournant. Nous en ressortirons d'autant plus grands et forts.

Comme nos ancêtres qui ont connu des temps très difficiles, il y aura l'APRES ; rien ne sera plus comme AVANT. Nous serons là, présents, pour continuer à avancer et construire DEMAIN pour nous et nos enfants.

Pour la santé de tous, pour respecter l'engagement des soignants et des personnes mobilisées, continuez à limiter vos déplacements : restez chez vous.

Mme Le Maire



Prochaine parution (prévision - en fonction de la suite donnée à la crise) : juillet - août - septembre 2020

Dépôt des informations avant le 2 juin 2020

Boîte aux lettres de la mairie « Communication » ou par mail :

lagazettedegrepiac@gmail.com

GESTION DE L'ÉPIDÉMIE...CONFINEMENT...GESTES BARRIÈRE... DÉCHETS

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

Pour tous vos déplacements, vous devez fournir une attestation de déplacement dérogatoire. Elle doit être renseignée et signée le jour même du déplacement. Cette attestation est disponible sur le site du Ministère de l'Intérieur :



– **Attestation papier à imprimer ou à recopier**¹ : <https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/03/attestation-deplacement-fr-20200324.pdf>. Quelques exemplaires sont à votre disposition devant l'entrée de la mairie dans le bac blanc.

¹ Si vous n'avez pas d'imprimante, vous pouvez rédiger l'attestation sur papier libre. Vous devez recopier la partie correspondant à votre identité, la mention « *Certifie que mon déplacement est lié au motif suivant autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire* » et la ligne correspondant au motif. Vous devez inscrire le lieu, la date et vous devez apposer votre signature.

– **Attestation numérique** : <https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/>

Pour les cas de déplacements professionnels autorisés, c'est un autre document qui doit être en votre possession. Vous devez avoir aussi un justificatif de déplacement professionnel signé par votre employeur avec le cachet de l'entreprise.

GESTION DES DÉCHETS

Les services de gestion, prévention, collecte et valorisation des déchets de la CCBA et ses prestataires se mobilisent chaque jour pour continuer d'assurer la collecte et le traitement des déchets, qui sont des activités indispensables au bon fonctionnement de notre société.

Les collectes sont assurées normalement pour :

- Les ordures ménagères (bac couvercle vert)
- Les emballages en plastique, en métal et les briques alimentaires (bac couvercle jaune),
- Les emballages en verre (colonnes à opercules verts) et en papiers/cartonnettes (colonnes à opercules bleus).

Cependant, toutes les déchèteries sont fermées.

Foire aux Questions sur les déchets en ligne sur le site Internet : <http://gropiac.fr/information-coronavirus-et-dechets/>

GESTES BARRIÈRES : RAPPEL

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

COVID-19

Lavez-vous très régulièrement les mains

Toussez ou éternuez dans votre coude

Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

SI VOUS ÊTES MALADE
Portez un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
0 800 130 000 (appel gratuit)

FERMETURE DE L'ÎLOT - RASSEMBLEMENTS INTERDITS.

Nous vous informons, que selon les directives ministérielles les zones de loisirs et parcs sont fermés au public. Il est donc interdit de se balader à l'îlot. Le city parc, les terrains de tennis et les boudromes ne doivent donc pas être fréquentés.

CENTRE DÉDIÉ COVID-19 À LA SALLE DES FÊTES DU VERNET.

Ouvert depuis le lundi 23 mars 2020, le centre de consultation dédié au COVID-19 reçoit exclusivement des malades qui ont des symptômes liés à ce virus.

Pour rappel : les personnes « suspectes » doivent, avant de se déplacer au centre du Vernet, joindre par téléphone leur médecin traitant qui jugera de leur orientation ou non vers cette unité de soins.

En effet, cette prise en charge des patients « suspects » par ces antennes COVID-19 permet aux cabinets médicaux de recevoir leurs patients habituels sans risque de contamination au virus. Un médecin du secteur nous alertait sur le fait que certains patients avaient peur de venir en consultation à cause du virus et se mettaient de ce fait plus en danger en laissant traîner d'autres pathologies.

A ce jour, la fréquentation de l'antenne médicale reste modérée. C'est pourquoi, une rotation entre les centres spécialisés de notre secteur (Auterive, Labarthe-sur-Lèze et Pins-Justaret) a été mise en place les week-end.

POUR VOS COURSES DE PREMIÈRES NÉCESSITÉS...PENSEZ LOCAL

Je me fais livrer local

<https://solidarite-occitanie-alimentation.fr/>

Le site de la Région Occitanie a mis en ligne une carte interactive qui vous informe des producteurs locaux et commerçants de proximité qui s'organisent pour vous livrer ou vous proposer de quoi vous nourrir. A ce jour, une recherche sur le site donne une liste de plus de 10 producteurs/commerçants situés dans un rayon de 10 km autour de Grépiac (voir liste affichée en face de la mairie et sur les panneaux de la commune).

En allant sur le lien ci-dessus, vous respecterez le confinement, mangerez local et soutiendrez l'économie régionale.

Le Grépiacois, l'épicerie de Grépiac, a aménagé ses horaires et vous ouvre ses portes du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 16h à 18h30, et le samedi de 8h à 12h.

Le P'tit Marché - les mercredis 17h - 19h. Nous avons obtenu une dérogation de la préfecture pour maintenir le p'tit marché du mercredi en face de la mairie. Pour que vous puissiez toujours bénéficier des bons produits de **Souris & Cheese**, le fromager, toutes les semaines et de **Lilly Vadrouille**, l'épicerie ambulante tous les 15 jours, nous nous sommes engagés à faire respecter les gestes barrières et les distances de sécurité.

Aussi, nous vous remercions d'agir en conséquence : venir seul, muni de votre attestation (même si vous n'avez que la rue à traverser), d'utiliser les files d'attente et de garder au moins 1 mètre de distance avec vos voisins ; si possible, privilégiez le chèque ou la carte bancaire (uniquement fromager) pour vos paiements.



Restez chez vous, les producteurs et commerçants d'Occitanie vous livrent !



ACCUEIL DES ENFANTS

2 centres de loisirs du Bassin Auterivain (CCBA) ouvrent leurs portes durant les vacances pour garder les enfants des parents contribuant à la gestion de crise (enfants des personnels médicaux ou médico-sociaux, mais aussi des métiers de policier, gendarme, pompier, du personnel de préfecture et du personnel pénitentiaire). L'objectif est de faciliter la garde pour les parents ne disposant pas d'autres moyens de garde durant la période des vacances du 4 au 20 avril 2020.

2 centres de loisirs sont à votre disposition. Les animateurs seront ravis d'accueillir vos enfants âgés de 3 à 11 ans. Effectuez votre demande par mail à l'adresse suivante :

– Centre de loisirs d'Auterive : alsh.souilles@ccba31.fr

– Centre de loisirs de Lagardelle sur

Lèze : vincent.potier@leolagrange.org

Au niveau de l'école : nous invitons les parents concernés à se rapprocher de la Directrice de l'école de Grépiac pour connaître les dispositions qui seront mises en place au retour des vacances scolaires.

Nous n'avons à ce jour aucune information relatives aux modalités de reprise de l'école à partir du 11 mai.



LE FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE - SES SERVICES

Un accueil téléphonique est mis en place à la mairie 4 jours par semaine le temps de la crise sanitaire. Cécile répond à vos appels et vous accueille au téléphone les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h.

En dehors de ces créneaux, le répondeur de la mairie est actif. Régulièrement, les élus se relayent pour prendre les messages et vous rappeler si besoin.

Nous vous rappelons que les personnes vulnérables qui n'auraient pas déjà été recensées lors de la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), ou contactées ces jours-ci peuvent se faire connaître en appelant la mairie au 05.61.08.54.60. Les élus veillent en effet à ce que ces personnes, ainsi que les administrés de plus de 65 ans, vivent le mieux possible cette crise.

Les services techniques et l'entretien sont aussi au ralenti comme indiqué en première page. L'indispensable est cependant assuré comme l'entretien minimum des bâtiments, des cimetières, du village (les tontes n'étant pas la priorité).



Toutes les informations données dans ce numéro sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'actualité.